



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.3

**Numéro de la demande :** 2014-1447  
**Demande :** Modifications des propriétés chimiques d'une matière active de qualité technique – Spécifications  
**Produit :** Glyphosate de qualité technique  
**Numéro d'homologation :** 24337  
**Matière active (m.a.) :** Glyphosate  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2533199

### Contexte

En raison de la réévaluation du glyphosate, les données analytiques issues de cinq lots récents de la matière active de qualité technique (y compris les impuretés préoccupantes) ont été demandées.

### Objet de la demande

La présente demande vise à fournir les renseignements demandés dans le cadre de la réévaluation et de modifier les spécifications des propriétés chimiques du glyphosate de qualité technique.

### Évaluation des propriétés chimiques

Nom commun : Glyphosate  
Nom chimique UICPA\* : N-(phosphonométhyl)-glycine  
Nom chimique CAS† : N-(phosphonométhyl)-glycine

\* Union internationale de chimie pure et appliquée

† Chemical Abstracts Service

Le glyphosate de qualité technique présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Solide blanc
Concentration nominale	85,8 %
Odeur	Inodore

Propriété	Résultat
Densité à 20 °C	1,655 g/mL
Pression de vapeur à 25 °C	$1,31 \times 10^{-5}$ Pa
pH	1,97 (solution à 1 % à 25 °C)
Solubilité dans l'eau	10 g/L (20 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (K <sub>oe</sub> )	Log K <sub>oe</sub> < -3,2 (pH 2-5)

Les exigences en matière de données chimiques pour le glyphosate de qualité technique ont été remplies.

### Évaluation des risques pour la santé

La proposition de mise à jour du formulaire des spécifications du produit pour le glyphosate n'a pas d'incidence sur le produit. Par conséquent, aucune donnée toxicologique n'a été présentée et aucune n'est exigée.

### Évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation environnementale ni aucune évaluation de la valeur ne sont requises pour la présente demande.

### Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les données fournies sur le produit, le glyphosate de qualité technique, et a jugé les renseignements suffisants pour modifier les spécifications des propriétés chimiques de cette MAQT.

### References

#### Studies/Information Provided by Applicant/Registrant

PMRA Document Number	Reference
2419347	2008, 5 batch analysis, DACO: 2.13.3 CBI

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.